

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure



NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 59

1^{er} trimestre 2023



Bénin



Burkina-Faso



Côte d'Ivoire



Guinée Bissau



Mali



Niger



Sénégal



Togo



Juin 2023

La note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO**.

L'édition 59 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des études économiques composée de :

- **Monsieur Koladé Ayédero OKOUDJOU**, Chef de la Division des études économiques ;
- **Monsieur Aba CAMARA**, Chargé des études et des statistiques économiques ;
- **Monsieur Soumana HAROUNA IDE**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et des études économiques ; et
- **Monsieur Abiboulaye MOUSSA**, Chargé de la surveillance multilatérale.

Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- **Bénin** : **Monsieur Assousia Yves KOKOU** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Burkina Faso** : **Monsieur Issaka NIANGAO** de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d'Ivoire** : **Monsieur Yao Eric KOUAKOU** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau** : **Madame Laudimila Caty Silva RICCIULLI CAMARA** de la Direction Générale de la Prévision et des Etudes Economiques (DGPEE) ;
- **Niger** : **Madame Zeynabou MALIKI** de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal** : **Monsieur Amath DIAGO** de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ;
- **Togo** : **Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux.....	iii
Liste des graphiques	iii
Sigles et abréviations	iv
Résumé	1
Introduction.....	2
1. Conjoncture internationale	3
1.1. Activité économique mondiale	3
1.2. Inflation dans les principales régions du monde	4
1.3. Cours des matières premières.....	4
2. Conjoncture dans la Zone UEMOA.....	5
2.1. Activité économique régionale	5
2.2. Evolution de l'inflation	8
2.3. Secteur extérieur	10
2.4. Finances publiques	15
2.5. Situation monétaire	17
3. Principaux faits marquants	20
3.1. Environnement international	20
3.2. Pays de l'UEMOA.....	21
Conclusion.....	22
ANNEXES	23

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars.....	5
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2021/2022	6
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction	9
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre.....	9
Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC	10
Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA	15
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats de l'UEMOA	18

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde.....	3
Graphique 2: Evolution des cours du pétrole Brent (en dollars US par baril)	4
Graphique 3 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA.....	6
Graphique 3 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union (hors Mali).....	11
Graphique 4 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union	12
Graphique 5 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en pourcentage)	13
Graphique 6 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA).....	14
Graphique 7 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union (hors Mali).....	14

Sigles et abréviations

BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE	: Comité National de Politique Economique
Covid-19	: Maladie à coronavirus 2019
DPE	: Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure
DPEE	: Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	: Réserve Fédérale des Etats-Unis
FMI	: Fonds Monétaire International
IHPC	: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	: Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS	: Institut National de la Statistique
LIBOR	: Taux interbancaire pratiqué à Londres
mds	: Milliards
nd	: Non disponible
PIB	: Produit Intérieur Brut
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
1T23	: Premier trimestre 2023
pp	: Points de pourcentage

Résumé

La croissance de l'économie mondiale a été de 3,4% en 2022, contre 6,3% en 2021, selon les statistiques macroéconomiques publiées par le FMI en avril 2023. Ces chiffres sont inférieurs aux prévisions initiales, du fait des conséquences directes et indirectes de la guerre en Ukraine qui ont fortement atténué la reprise post Covid-19. Ces différents chocs devraient produire un ralentissement de la croissance mondiale à 2,8% en 2023.

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne a reculé pour atteindre 3,9% en 2022, contre 4,8% en 2021. En 2023, la croissance économique de cette partie du continent africain devrait s'établir à 3,6%.

Au premier trimestre 2023, les échanges commerciaux de l'Union (hors Mali¹) avec l'extérieur ont été caractérisés, comparativement au quatrième trimestre de l'année précédente, par une hausse des ventes de 22,2% et une baisse des achats de 16,1%. Par rapport à la même période de l'année 2022, les exportations et les importations de l'Union (hors Mali) ont respectivement crû de 14,9% et 15,8%.

Concernant l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA (hors Mali) sur le premier trimestre 2023, la position budgétaire globale de l'Union s'est améliorée de 159,0 mds, par rapport à la même période de l'année 2022, pour se situer à -1291,2 mds sur les trois (03) premiers mois de l'année 2023.

Sur la période sous revue, la masse monétaire et les actifs extérieurs nets sont ressortis en baisse, tandis que les créances sur les autres secteurs sont ressorties en hausse.

¹ Les données du Mali n'étaient pas disponibles lors de l'élaboration de la note.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale (NCR) pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est publiée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) Etats membres.

L'édition 59 de la note analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA au premier trimestre 2023 et présente une brève projection du deuxième trimestre de l'année 2023. Elle comporte trois (03) parties : (i) l'environnement international, (ii) la conjoncture dans la zone UEMOA, et (iii) les principaux faits marquants.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de l'édition d'avril 2023 des « *Perspectives de l'économie mondiale* » du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « *The Pink Sheet* » de la Banque mondiale, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2023. Quant aux données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision dans les Etats membres, à travers des correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

1.1. Activité économique mondiale

La croissance de l'économie mondiale a été de 3,4% en 2022, contre 6,3% en 2021, selon les statistiques macroéconomiques publiées par le FMI en janvier 2023. Ces chiffres sont inférieurs aux prévisions initiales, du fait des conséquences directes et indirectes de la guerre en Ukraine qui ont fortement atténué la reprise post Covid-19. En 2023, la croissance mondiale ralentirait à 2,8% en raison, entre autres, des répercussions de la crise ukrainienne et des tensions géopolitiques.

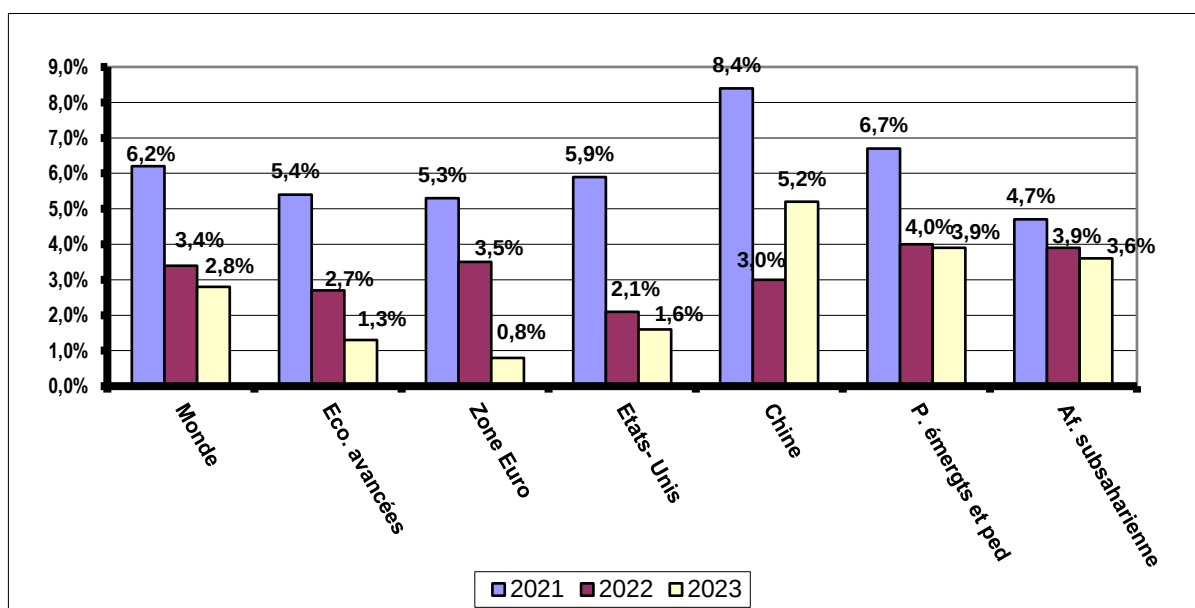
Aux Etats-Unis, la croissance économique a été de 2,1% en 2022, contre 5,9% en 2021. Le pays a pu retrouver son niveau de croissance de 2019, grâce aux mesures complémentaires de soutien budgétaire à l'économie adoptées en fin 2020, mais l'impact de la crise ukrainienne sur l'économie mondiale a affecté ces acquis. En 2023, la croissance serait de 1,4%.

Cet impact mondial de la crise a fait passer la croissance dans la Zone euro de 5,4% en 2021 à 3,5% en 2022. En 2023, la croissance ralentirait à 0,8%.

En Chine, la croissance a baissé pour ressortir à 3,0% en 2022, contre 8,5% en 2021. Les autorités chinoises ont pu contenir la propagation de la nouvelle vague du coronavirus et limiter les conséquences de la crise. En 2023, une croissance économique de 5,2% est attendue.

Quant à l'Afrique subsaharienne, sa croissance économique a reculé pour atteindre 3,9% en 2022, contre 4,8% en 2021. En 2023, la croissance économique de cette partie du continent africain devrait être de 3,6%.

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde



Source : « Perspectives de l'économie mondiale », avril 2023 du FMI

1.2. Inflation dans les principales régions du monde

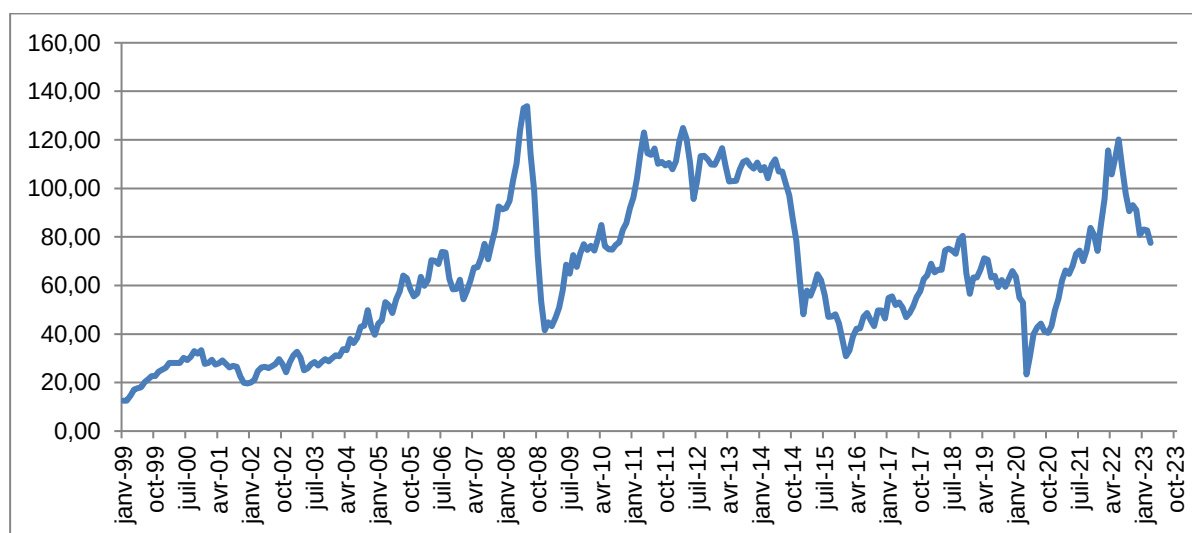
L'inflation mondiale a augmenté, ressortant à 8,7% en 2022, après 4,7% en 2021. En 2023, elle est attendue à 7,0%. Au niveau des Pays avancés, elle est remontée à 7,3% en 2022, contre 3,1% un an plus tôt. Cette accélération de la hausse des prix est à lier à la crise en Ukraine. L'atténuation des effets de ladite crise devrait se traduire par une décélération de l'inflation à 4,7% en 2023.

Une augmentation du niveau des prix a été observée dans les pays émergents et en développement. Le taux d'inflation y est passé de 5,9% en 2021 à 9,8% en 2022. Les tensions géopolitiques devraient entraîner une hausse de l'inflation à 8,6% en 2023.

1.3. Cours des matières premières

Les cours du pétrole brut « *Brent* » ont baissé de 7,9% au premier trimestre 2023, comparativement au trimestre précédent. Cette diminution s'explique essentiellement par l'atténuation relative des conséquences de la guerre en Ukraine sur les cours du brut. En glissement annuel, les cours ont baissé de 17,8%.

Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent (en dollars US par baril)



Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* »,

Une hausse de 9,2% a été notée entre le premier trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2022 pour les cours de l'once d'or. Cette évolution résulte des difficultés de l'activité économique mondiale car les cours du métal jaune sont inversement corrélés au niveau de l'activité économique mondiale en raison de son rôle de valeur refuge. En glissement annuel, ces cours ont progressé de 0,8%.

Les cours du cacao ont progressé de 11,2% sur la période sous revue, comparativement à un trimestre plus tôt. Cette hausse s'expliquerait surtout par une amélioration de la demande de ce produit. En glissement annuel, les cours du cacao ont augmenté de 7,6%.

Au premier trimestre 2023, comparativement au trimestre précédent, les cours du café robusta ont progressé de 6,1%. Cette embellie du café pourrait être la conséquence de la diminution de l'offre dans les régions productrices. En glissement annuel, les cours du café robusta ont reculé de 5,5%.

Les cours du coton ont, quant à eux, baissé de 2,3%, comparativement au trimestre précédent. Cette évolution est liée à la baisse de la demande, notamment en Asie. En glissement annuel, les cours du coton baissent de 28,1%.

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollars

Matières premières	Unité	2022		2023	Variations en %	
		T1	T4	T1	1T23/4T22	1T23//1T22
Pétrole brut (Brent)	\$ / bbl	99,0	88,4	81,4	-7,9	-17,8
Cacao	c / kg	249,0	241,0	268,0	11,2	7,6
Café arabica	c / kg	595,0	488,0	484,0	-0,8	-18,7
Café robusta	c / kg	238,0	212,0	225,0	6,1	-5,5
Huile d'arachide	\$/tm	2146,0	2146,0	2038,0	-5,0	-5,0
Huile de palme	\$/tm	1548,0	925,0	955,0	3,2	-38,3
Huile de palmiste	\$/tm	1 360,0	1056,0	1049,0	-0,7	-22,9
Maïs	\$ / tm	301,6	322,2	294,5	-8,6	-2,4
Riz brisé 5%	\$ / tm	425,3	446,0	495,0	11,0	16,4
Banane	\$ / tm	95,0	98,0	109,0	11,2	14,7
Sucre	c/kg	41,0	40,0	44,0	10,0	7,3
Bois (<i>Sawnwood</i> ²) Cameroun	\$/décimètre cube	643,2	357,1	375,6	5,2	-41,6
Coton (A Index)	c/kg	302,0	222,0	217,0	-2,3	-28,1
Phosphate roche	\$/ tm	174,8	305,8	322,5	5,5	84,5
Or non monétaire	\$/ toz	1 873,0	1729,0	1888,0	9,2	0,8

Source : Banque mondiale, « Pink Sheet »

2. Conjoncture dans la Zone UEMOA

2.1. Activité économique régionale

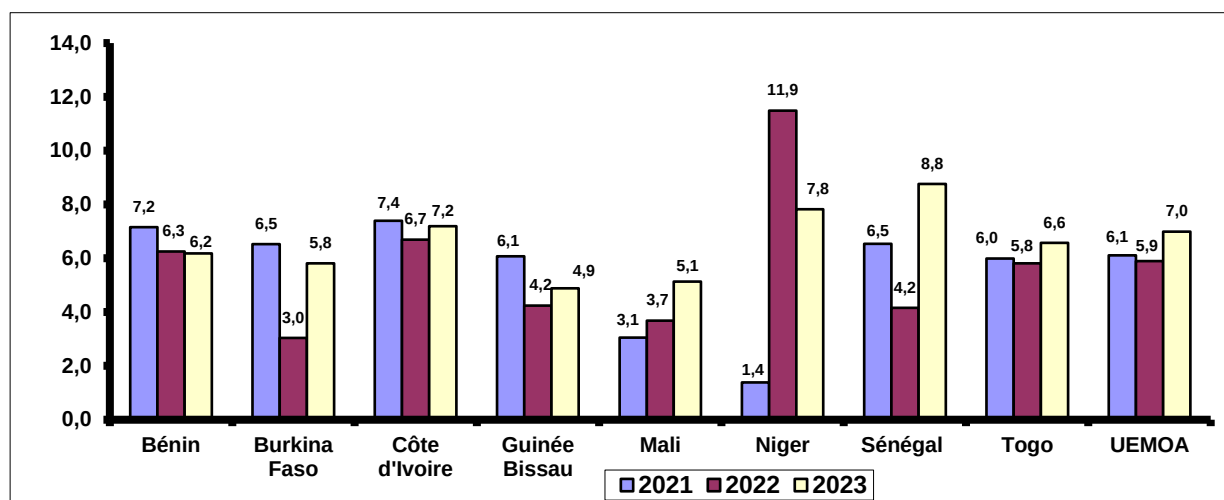
Les estimations de croissance pour l'année 2022 indiquent une progression de l'activité économique de l'Union de 5,9%, contre 6,1% en 2021. Cette croissance est en lien avec la bonne tenue de tous les secteurs.

Par Etat membre de l'Union, le taux de croissance en 2022 se présenterait comme suit : Bénin (+6,3%), Burkina Faso (+3,0%), Côte d'Ivoire (+6,7%), Guinée-Bissau (+4,2%), Mali (+3,7%), Niger (+11,9%), Sénégal (+4,2%) et Togo (+5,8%).

En 2023, un taux de croissance de 7,0% est attendu, sous l'hypothèse de la poursuite du dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité et une atténuation de l'impact de la crise ukrainienne. Toutefois, cette performance pourrait être affectée par la situation sécuritaire de la sous-région.

² Bois de sciage.

Graphique 3 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA



Source : Commission UEMOA, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2023

■ Activité agricole

Les estimations de la campagne agricole 2021/2022 indiquent que, pour le Burkina Faso, la production à l'exportation a enregistré une baisse de 1,7%. La production de céréales a également baissé de 7,6%.

Au Mali, pour la même période, la production d'exportation a progressé de 0,9%, tandis que la production vivrière a augmenté de 5,3%.

Pendant la même campagne, la production de céréales a baissé de 41,8% au Niger, alors que la production vivrière a reculé de 40,4%.

Au Sénégal, au cours de la campagne 2021/2022 les productions vivrière et d'exportation ont affiché des baisses respectives de 2,6% et 5,3%.

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2021/2022

Etats	Production vivrière		Production d'exportation	
	en tonnes	Variation (en %) ^{(*)3}	en tonnes	Variation (en %) ^(*)
Bénin	nd	nd	nd	nd
Burkina Faso	5 610 636	-10,3	1 707 398	-1,7
Côte d'Ivoire	nd	nd	nd	nd
Guinée Bissau	nd	nd	nd	-nd
Mali	9 266 073	5,28	780 000	0,86
Niger	5 042 091	40,4	nd	nd
Sénégal	5 141 522	-2,6	3 311 046	-5,3
Togo	4 027 710	-4,6	139 600	-11,5
UEMOA	nd	nd	nd	nd

Source : INS des Etats membres

³ Les pourcentages affichés renvoient aux variations par rapport à la campagne 2020/2021.

Au Togo, au cours de la même campagne, les productions d'exportation et vivrière ont respectivement chuté de 11,5% et 4,6%.

■ **Activité industrielle⁴**

En Côte d'Ivoire, la production industrielle a progressé de 4,7% au premier trimestre 2023, comparativement au trimestre précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par celle de la production de la branche du « *travail du bois* » (60,0%) et par celle de l'« *édition et imprimerie* » (34,2%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 6,3%.

L'indice de la production industrielle de la Guinée Bissau a, quant à lui, progressé de 2,7% au premier trimestre 2023, par rapport au trimestre précédent. La hausse de la production de la branche « *production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau* » (+3,5%) explique essentiellement cette hausse. En glissement annuel, l'indice progresse de 8,4%.

Sur la période sous revue, l'IHPI a baissé de 5,8% au Sénégal. Cette évolution se justifie principalement par la diminution de la production dans les branches « *produits des industries extractives* » (-19,5%) et « *produits métallurgiques* » (-34,4%). Comparativement à la même période de l'année 2022, la production industrielle a reculé de 7,2%.

Au Togo, au premier trimestre 2023, la production industrielle a progressé de 9,9%, comparativement à un trimestre plus tôt. Ceci s'explique principalement par la hausse de la production des « *autres industries manufacturières* » (+20,9%) et de celle des « *industries du papier et du carton* » (+43,9%). En glissement annuel, la production industrielle a progressé de 0,7%.

■ **Activité dans le commerce et les services⁵**

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail⁶ a progressé de 4,2% en Côte d'Ivoire, au premier trimestre 2023 comparativement au trimestre précédent. Cette performance s'explique, notamment, par les hausses observées au niveau des branches « *produits pétroliers* » (+12 ;6%) et « *pièces et accessoires automobiles* » (+10,3%). En glissement annuel, l'indice enregistré une hausse de 10,8%.

Pour la Guinée-Bissau, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail⁷ s'est amélioré de 1,9% sur la période sous revue. Cette progression est surtout la conséquence des augmentations notées au niveau des « *produits alimentaires* » (+3,1%) et des « *produits pétroliers* » (+1,6%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 7,1%.

Quant au Sénégal, le chiffre d'affaires du commerce s'est affiché en hausse de 0,9% au premier trimestre 2023, comparativement au trimestre précédent. Cette hausse fait

⁴ Seuls quatre (04) pays (Guinée-Bissau, RCI, Sénégal et Togo) ont communiqué, à bonne date, les données du premier trimestre 2023 de la production industrielle.

⁵ Seuls la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Sénégal ont transmis des données sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ ou des services.

⁶ Produit par la BCEAO.

⁷ Produit par la BCEAO.

notamment suite à l'augmentation du chiffre d'affaires de la branche « *commerce de gros* » (+3,8%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 16,9%.

Pour sa part, l'indice du chiffre d'affaires des services a baissé de 4,8% au premier trimestre 2023, comparativement à un trimestre auparavant. Cette baisse s'explique surtout par les diminutions constatées au niveau de la branche « *activités immobilières* » (-24,72%). En glissement annuel, cet indice a baissé de 3,9%.

■ Créations d'entreprises

Au premier trimestre 2023, en Guinée Bissau, 127 entreprises ont été enregistrées, contre 120 au trimestre précédent, soit une hausse de 5,8%. En glissement annuel, la création d'entreprises est en baisse de 22,1%.

Au Niger, au premier trimestre 2023, 5 158 entreprises ont été enregistrées, contre un nombre de 4 196 un trimestre plus tôt, soit une hausse de 22,9%. Comparativement au même trimestre de l'année précédente, la création d'entreprises est en hausse de 28,3%.

Une baisse de 3,5% des créations d'entreprises a été observée au Sénégal, au premier trimestre de l'année 2023, par rapport au trimestre précédent (22 404 entreprises ont été enregistrées, contre 23 228). Par rapport à la même période de l'année dernière, le nombre d'entreprises créées a baissé de 12,2%.

Au Togo, au premier trimestre 2023, 4 655 entreprises ont été enregistrées contre 3190 au trimestre précédent, soit une hausse de 45,9%. Par rapport à la même période de l'année 2022, le nombre d'entreprises enregistrées a progressé de 18,4%.

2.2. Evolution de l'inflation

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, l'inflation est ressortie en baisse (-0,4%), en variation trimestrielle. Cette évolution du niveau général des prix, mesuré par l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) global, s'est traduite, en glissement annuel, par une hausse relativement forte (+5,7%).

L'évolution des prix constatée en variation trimestrielle a été essentiellement induite par la baisse du sous-indice des prix de la fonction « *Alimentation et boissons non alcoolisées* » (-2,1%) et, dans une bien moindre mesure, par celle du sous-indice des prix de la fonction « *Loisir et culture* » (-0,4%). Toutes les autres composantes de l'IHPC ont affiché des évolutions à la hausse de leurs prix, en variation trimestrielle, cela a notamment été le cas des fonctions « *Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles* » (1,4%), « *Transport* » (1,7%) et « *Restaurant et hôtel* » (1,7%).

En glissement annuel, la hausse des prix observée (+5,7%) résulte essentiellement à l'évolution des prix de la fonction « *Alimentation et boissons non alcoolisées* » qui ont enregistré une progression de 7,2% sur la période, et, dans une bien moindre mesure, aux augmentations de prix constatées au niveau des fonctions « *Transport* » (+9,0%) et « *Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles* » (+6,6%).

Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction

FONCTION DE CONSOMMATION	Pond.	2022				2023	Variation (%)	
		Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Trim1	1T23/ 4T22	1T23/ 1T22
Alimentation et boissons non alcoolisées	4246,3	121,0	126,7	133,0	132,6	129,8	-2,1	7,2
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121,4	116,1	124,1	123,1	122,8	125,3	2,0	8,0
Articles d'habillement et chaussures	703,2	107,8	108,4	109,3	110,1	111,1	0,9	3,0
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1107,8	109,7	111,2	112,9	115,3	116,9	1,4	6,6
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	451,9	107,2	107,9	108,9	109,5	110,9	1,3	3,5
Santé	423,2	106,4	107,1	107,4	107,3	107,8	0,5	1,3
Transport	891,8	103,3	106,1	109,2	110,7	112,6	1,7	9,0
Communication	486,5	96,2	96,5	96,5	97,2	97,2	0,0	1,0
Loisir et culture	253,7	104,9	104,7	109,4	110,3	109,8	-0,5	4,6
Enseignement	231,2	109,0	108,6	109,0	109,8	110,0	0,2	0,9
Restaurant et hôtel	638,8	109,9	111,2	113,3	114,6	116,6	1,7	6,1
Biens et services divers	444,2	108,9	109,6	110,4	111,6	112,5	0,8	3,3
Total	10000,0	112,8	115,8	119,3	119,7	119,3	-0,4	5,7

Source : Commission de l'UEMOA

L'analyse de la dynamique de l'IHPC, sur la base des évolutions constatées dans les Etats membres de l'Union, indique que la baisse observée (-0,4%) du niveau général des prix, en variation trimestrielle, résulte des baisses constatées au niveau du Burkina Faso (-3,2%), du Sénégal (-2,3%) et, dans une moindre mesure, du Mali (-1, 3%).

Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

PAYS	Pondération	2022				2023	Variation (%)	
		Trim1	Trim2	Trim3	Trim4	Trim1	1T23/ 4T22	1T23/ 1T22
BENIN	807,3	106,8	106,2	106,3	110,3	112,1	1,6	4,9
BURKINA	849,0	114,9	124,6	128,5	125,5	121,5	-3,2	5,7
COTE D'IVOIRE	3 796,9	114,0	115,7	117,8	118,4	119,5	0,9	4,8
GUINEE-BISSAU	216,6	113,7	116,2	120,8	122,9	125,1	1,8	10,1
MALI	740,0	109,9	114,0	118,9	118,7	117,1	-1,3	6,6
NIGER	602,8	111,5	113,2	114,7	112,7	113,2	0,4	1,5
SENEGAL	1 958,6	113,6	115,9	124,4	127,7	124,7	-2,3	9,8
TOGO	1 028,9	116,1	119,2	120,7	121,2	123,4	1,8	6,3
UEMOA	10 000,0	112,8	115,8	119,3	119,7	119,3	-0,4	5,7

Source : Commission de l'UEMOA

En glissement annuel, la hausse de 5,7% a été largement portée par les hausses de prix relevées au Sénégal (+9,8%) et en Côte d'Ivoire (+4,8%). Sur la période, le taux d'inflation a dépassé les 3% dans tous les États membres de l'Union, à l'exception du Niger (+1,5%).

Au niveau régional, les prix des produits frais ont affiché une baisse de 0,3% au premier trimestre de l'année 2023, par rapport au dernier trimestre de l'année 2022. Sur la même période, les prix des produits énergétiques se sont inscrits en hausse de 0,4%. En

conséquence, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire, hors produits frais et énergie, est ressortie en très légère progression (+0,1%), en variation trimestrielle.

Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC au 1T23

Libellé	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	3,1	-1,2	1,3	0,3	-0,2	-0,7	-2,8	0,7	-0,3
Indice Energie	-0,5	1,6	0,2	0,6	0,3	-0,7	2,4	0,0	0,4
Taux d'inflation sous-jacente	0,1	0,3	-0,1	0,4	0,4	0,6	-0,2	0,2	0,1
Produits locaux	1,2	-0,7	0,3	0,4	0,5	-0,1	-1,0	0,3	0,0
Produits importés	0,0	0,7	0,0	0,3	-0,1	0,2	-0,1	0,2	0,1
Produits du secteur primaire	3,2	-0,9	0,8	1,1	0,5	-0,7	-1,9	-0,3	-0,2
Produits du secteur secondaire	0,2	0,2	-0,1	0,5	0,2	0,6	0,3	0,5	0,2
Produits du secteur tertiaire	0,1	0,7	0,2	0,0	-0,1	0,5	0,5	0,3	0,3
Biens non durables	1,5	-0,5	0,4	0,6	0,0	0,0	-1,4	0,3	0,0
Biens semi durables	-0,3	0,2	-0,1	0,2	0,9	0,3	0,3	0,5	0,2
Biens durables	0,4	0,9	-0,2	0,0	1,3	0,1	-0,3	0,3	0,3

Source : Commission de l'UEMOA

2.3. Secteur extérieur

Au premier trimestre 2023, les échanges commerciaux de l'Union (hors Mali⁸) avec l'extérieur ont été caractérisés, comparativement au quatrième trimestre de l'année précédente, par une hausse des ventes de 22,2% et une baisse des achats de 16,1%. Par rapport à la même période de l'année 2022, les exportations et les importations de l'Union (hors Mali) ont respectivement progressé de 14,9% et 15,8%.

■ Exportations

Les exportations de l'Union ont augmenté de 970,7 mds (+22,2%) au premier trimestre 2023, par rapport au dernier trimestre de l'année 2022. Cette hausse des ventes à l'extérieur de l'Union résulte des augmentations enregistrées dans tous les Etats membres, à l'exception du Burkina Faso et de la Guinée Bissau pour lesquels des baisses respectives de 59,6 mds (-8,0%) et 13,9 mds (-60,4%) ont été observées. Pour les Etats membres ayant connu une hausse, le Bénin a connu la plus forte progression en variation relative (+121,2%, soit +96,9 mds), suivi par le Niger (+69,3%, 52,8 mds), la Côte d'Ivoire (+31,1%, 786,0 mds), le Togo (+18,8%, 33,5 mds) et le Sénégal (+10,1%, 75,0 mds).

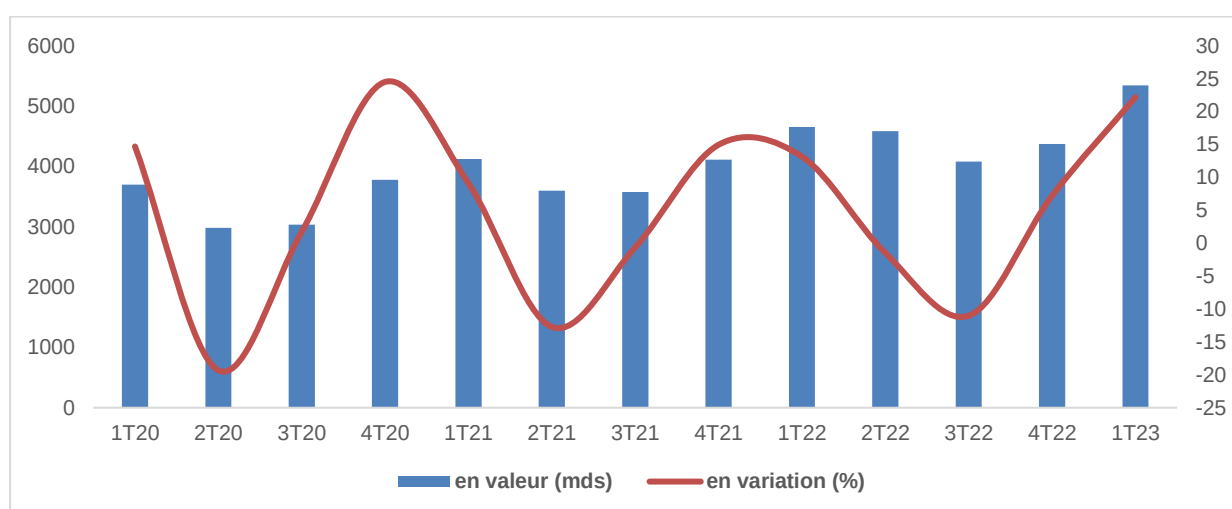
Pour ce qui est du Bénin, les principaux produits à l'origine de la hausse de ses exportations, sont le « *coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné* » (+95,1 points de pourcentage, ou pp), les « *graines de coton* » (+8,2 pp), les « *bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs...* » (+4,0 pp) destinés exclusivement à la réexportation, les « *autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces* » (+3,8 pp) et les « *tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches)* » (+2,4 pp).

⁸ Les données du Mali n'étaient pas disponibles lors de l'élaboration de la note. En conséquence, tous les commentaires de la présente section concernant le secteur extérieur de l'Union portent sur la situation hors Mali.

Quant au Niger, l'augmentation de ses exportations résulte des hausses enregistrées au niveau des ventes à l'extérieur des produits des « mines » (+74,4%), portées aussi bien par : l'uranium (+44,2%) et l'or (+117,3%) ; les « produits agricoles » (+56,7%), grâce, entre autres, à la bonne vente de l'oignon (+30,0%), du souchet (+548,2%) et du niébé (+5,3%) ; et les « Hydrocarbures » (+174,7%). Cette augmentation a été atténuée par la baisse des ventes à l'extérieur d'« animaux vivants » (-27,3%) et d'« autres produits » (-14,3%).

Au premier trimestre 2023, les exportations de la Côte d'Ivoire ont représenté 61,9% des ventes totales de l'Union à l'extérieur. Pour les autres Etats membres, ce pourcentage est respectivement ressorti à 15,3% pour le Sénégal, 12,9% pour le Burkina Faso, 4% pour le Togo, 3,3% pour le Bénin, 2,4% pour le Niger et 0,2% pour la Guinée Bissau.

Graphique 4 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union (hors Mali)



Source : INS des Etats membres

En glissement annuel, les exportations de l'Union au premier trimestre 2023 sont ressorties en hausse de 691,9 mds (+14,9%), en lien avec les augmentations enregistrées au Bénin (+0,1 mds, 0,1%), en Côte d'Ivoire (+633,7 mds, 23,7%), au Niger (+35,3 mds, 37,7%), au Sénégal (+91,7 mds, 12,6%) et au Togo (+58,1 mds, 37,8%) atténuées par les baisses observées au Burkina Faso (-102,7 mds, -13,0%) et en Guinée Bissau (-25,4 mds, -72,8%).

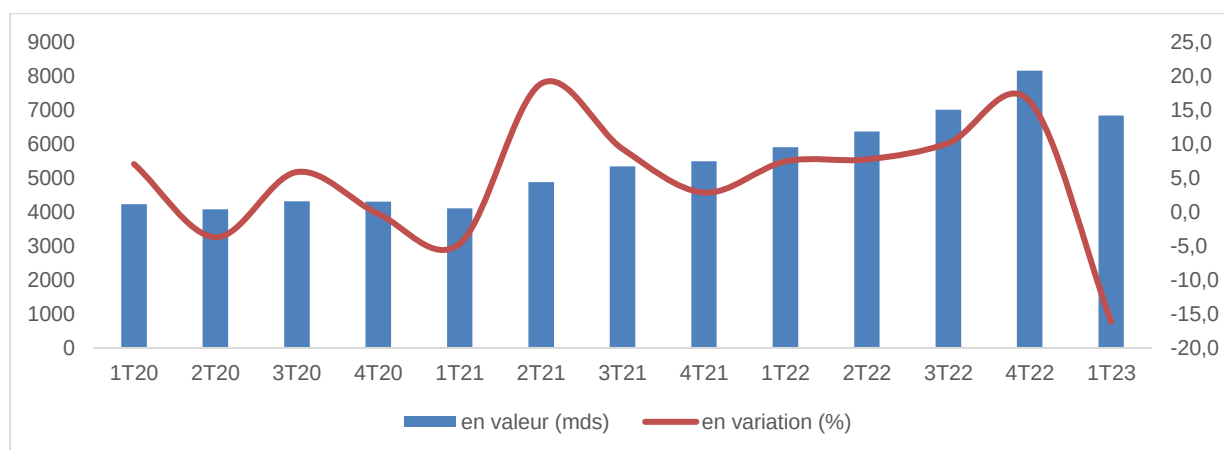
Les principaux produits qui sont à l'origine de la légère augmentation des exportations du Bénin en glissement annuel sont les « graines et fruits oléagineux, n.d.a. » (+3,5 pp), les « fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués » (+1,6 pp), les « autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces » (+0,9 pp) et l'« huile de palme et ses fractions » (+0,8 pp). Pour le Niger, les produits qui ont permis la hausse des ventes à l'extérieur en glissement annuel sont exclusivement les « mines » (+194,1%) dont l'augmentation a été atténuée par les baisses des exportations des « hydrocarbures » (-50,5%), des « animaux vivants » (-87,2%), des « produits agricoles » (-20,8) et des « autres produits » (-27,3%).

■ Importations

Les achats de l'Union à l'extérieur, au premier trimestre 2023, se sont repliés de 1317,0 mds (-16,1%) par rapport au dernier trimestre de l'année 2022, ce repli résultant des baisses enregistrées au niveau de tous les Etats membres. Ainsi, les baisses observées se sont respectivement établies à 35,4 mds (-5,8%) pour le Bénin, 105,4 mds (-1,1%) pour le Burkina Faso, 542,0 mds (-16,5%) pour la Côte d'Ivoire, 0,4 mds (-1,0%) pour la Guinée Bissau, 182,3 mds (-21,8%) pour le Niger, 391,1 mds (-20,0%) pour le Sénégal et 60,5 mds (-11,9%) pour le Togo.

La baisse des importations du Bénin est liée à la chute des achats à l'extérieur des produits du « *riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)* » (-4,4 pp), des « *constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...* » (-2,5 pp), des « *huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...* » (-1,3 pp), des « *autres froments (y compris l'épeautre) et méteil, non moulus* » (-1,2 pp) et des « *torons, câbles, tresses, élingues et articles similaires, en fer, acier, cuivre ou aluminium, non isolés pour l'électricité* » (-1,1 pp).

Graphique 5 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



Source : INS des Etats membres

Au niveau du Niger, les produits qui ont contribué à la baisse des importations sont les « *biens d'équipement* » (-5,0%) et les « *autres produits* » (-58,8%). En revanche, les achats à l'extérieur des « *produits pétroliers* » et des « *produits alimentaires* » ont augmenté respectivement de 75,0% et 1,1%.

Le plus grand importateur des Etats membres de l'Union, au premier trimestre 2023, est la Côte d'Ivoire avec une part de 40,0% du total des achats à l'extérieur de l'Union, suivie par le Sénégal (22,8%), le Burkina Faso (12,3%), le Niger (9,5%), le Bénin (8,4%), le Togo (6,5%) et la Guinée Bissau (0,5%).

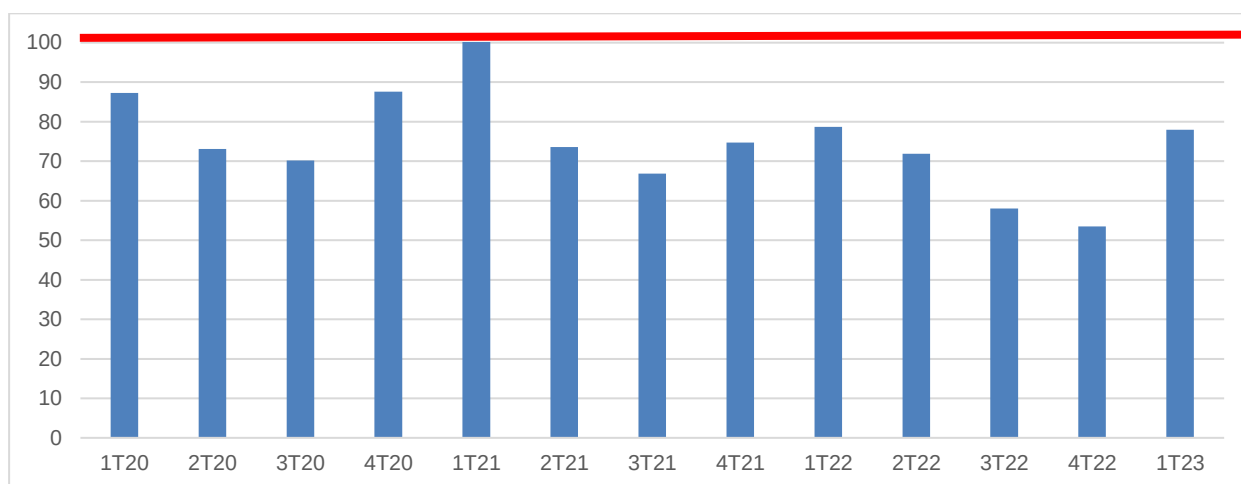
En glissement annuel, les importations de l'Union sont ressorties en hausse de 936,9 mds (+15,8%), cette hausse résultant de leur augmentation dans tous les Etats membres, à savoir le Bénin (+39,9 mds, +7,5%), le Burkina Faso (+74,3 mds, +9,7%), la Côte d'Ivoire (+409,3 mds, +17,6%), la Guinée Bissau (+0,1 mds, +0,4%), le Niger (+137,2 mds, +26,6%), le Sénégal (+250,9 mds, +19,1%) et le Togo (+25,2 mds, +6,0%).

La hausse des achats du Bénin à l'extérieur en glissement annuel s'explique par une augmentation des importations des « *huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...* » (+10,5 pp), de l'« *huile de palme et ses fractions* » (+4,4 pp), des « *engrais minéraux ou chimiques azotés* » (+2,6 pp), des « *vitrages, rideaux et autres articles d'ameublement, n.d.a., en matières textiles* » (+1,4 pp) et des « *autres tubes et tuyaux...* » (+1,1 pp). Pour ce qui est du Niger, la hausse des importations en glissement annuel résulte de celle des « *produits pétroliers* » (+141,2%) et des « *biens d'équipement* » (+83,4%) atténuée par le recul des achats des « *produits alimentaires* » (-1,8%) et des « *autres produits* » (-25,8%).

■ Taux de couverture

Au premier trimestre 2023, les exportations d'aucun Etat membre n'ont pu couvrir totalement ses importations. Au niveau de l'Union, le taux de couverture est ressorti, pour le trimestre sous revue à 78,0%, soit une hausse de 24,5 pp par rapport au trimestre précédent, grâce principalement à l'amélioration du taux de la Côte d'Ivoire qui est passé de 77% au dernière trimestre 2022 à 120,9% au premier trimestre 2023. Pour les autres Etats membres, le taux de couverture des importations par les exportations se présente comme suit : 30,9% pour le Bénin, 81,6% pour le Burkina Faso, 25,9% pour la Guinée Bissau, 19,7% pour le Niger, 52,4% pour le Sénégal et 47,3% pour le Togo.

Graphique 6 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en pourcentage)



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

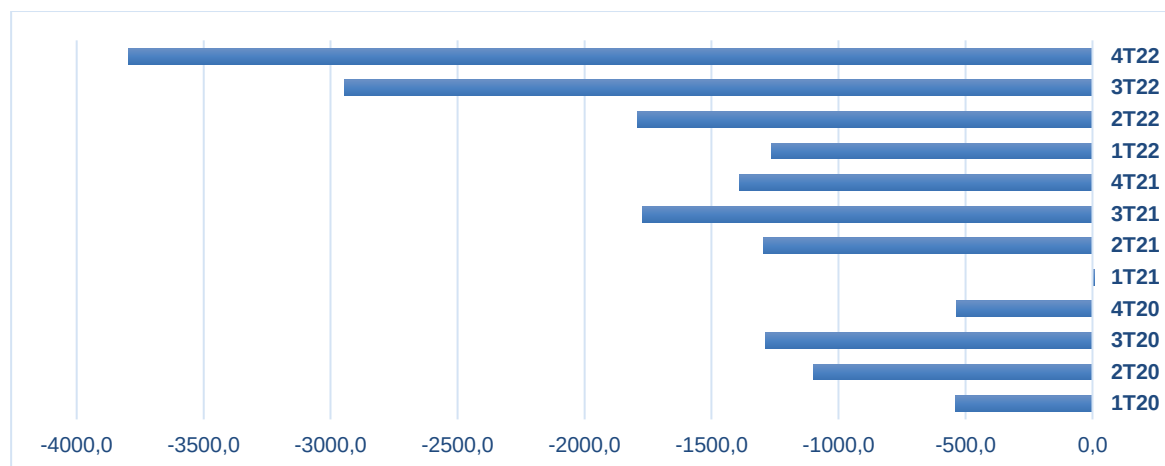
En glissement annuel, le taux de couverture de l'Union s'est réduit de 0,7 pp, résultant des baisses dans tous les Etats membres, à l'exception de la Côte d'Ivoire (+6,0 pp) et du Togo (+10,9 pp).

■ Solde commercial

Le solde commercial de l'Union, au premier trimestre 2023, s'est résorbé de 2287,7 mds, par rapport au trimestre précédent, ressortant à -1507,6 mds. L'examen par pays ressort un excédent de 573,1 mds en Côte d'Ivoire (-372,2 mds), et les déficits se sont réduits dans tous les autres Etats membres, sauf en Guinée Bissau (-13,5 mds). En

effet, les améliorations observées dans lesdits Etat sont les suivantes par pays : Bénin (+132,2 mds), Burkina Faso (+45,8 mds), Niger (+235,1 mds), Sénégal (+466,0 mds) et Togo (+94,0 mds). En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union s'est creusé de 254,0 mds.

Graphique 7 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds FCFA)

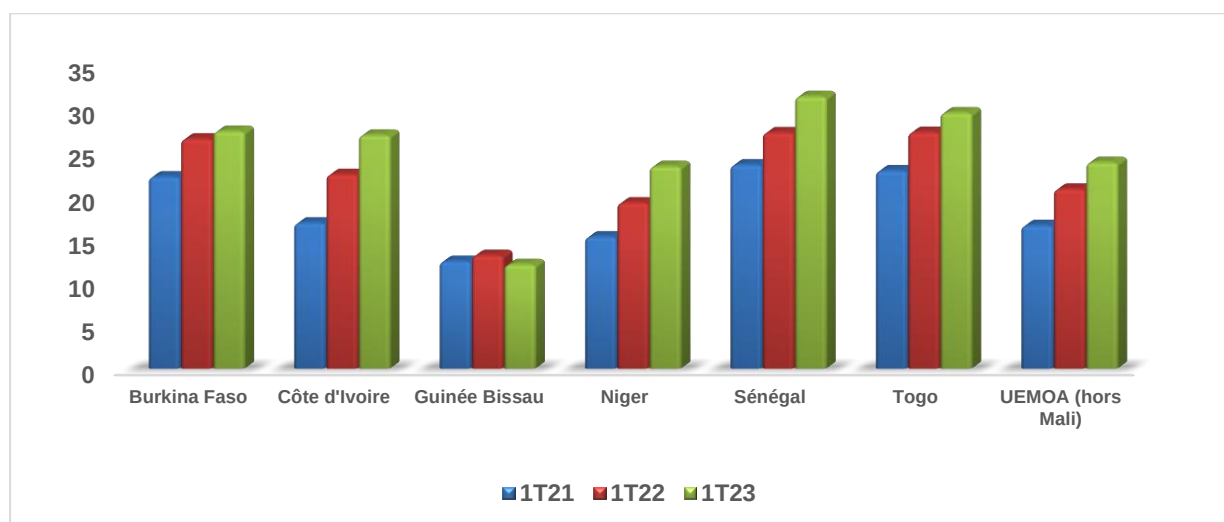


Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

■ Compétitivité extérieure : *Taux de pénétration*

Le premier trimestre 2023 a été caractérisé par une baisse du taux de pénétration de l'Union, comparativement à son niveau du trimestre précédent (+23,8%, soit -2,5 pp). Par rapport au même trimestre de 2022, le taux de pénétration de l'Union a augmenté de 3,1 pp au premier trimestre de l'année 2023.

Graphique 8 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union (hors Mali)



Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

2.4. Finances publiques

■ Recettes

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union⁹ indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 4 419,5 mds, contre 3 432,5 mds au même trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une augmentation de 986,9 mds, en termes absolus, et à une progression relative de 28,8% en glissement annuel.

Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA

RUBRIQUES	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Recettes Totales	393,5	668,6	2105,1	29,9	-	248,5	790,6	183,3
	<i>336,0</i>	<i>473,6</i>	<i>1482,2</i>	<i>31,0</i>	<i>482,1</i>	<i>227,3</i>	<i>702,6</i>	<i>179,9</i>
	17,1%	41,2%	42,0%	-3,4%	-	9,3%	12,5%	1,9%
Recettes Fiscales	361,0	517,0	1351,0	19,4	-	238,6	707,4	176,8
	<i>292,0</i>	<i>430,3</i>	<i>1230,3</i>	<i>16,7</i>	<i>294,8</i>	<i>211,9</i>	<i>660,0</i>	<i>159,5</i>
	23,6%	20,2%	9,8%	15,6%	-	12,6%	7,2%	10,9%
Recettes non fiscales	32,5	41,9	211,2	10,5	-	6,1	83,2	6,0
	<i>44,1</i>	<i>36,5</i>	<i>194,4</i>	<i>14,2</i>	<i>7,1</i>	<i>12,9</i>	<i>42,6</i>	<i>20,4</i>
	-26,2%	14,8%	8,6%	-25,9%	-	-53,2%	95,5%	-70,8%
Dépenses Totales	483,6	857,0	2269,4	54,2	-	383,9	1357,1	305,3
	<i>497,8</i>	<i>561,0</i>	<i>1746,8</i>	<i>45,5</i>	<i>588,1</i>	<i>330,4</i>	<i>1441,9</i>	<i>259,3</i>
	-2,9%	52,8%	29,9%	19,1%	-	16,2%	-5,9%	17,7%
Dépenses Courantes	483,6	534,8	1237,3	40,9	-	242,9	1028,0	226,9
	<i>279,8</i>	<i>467,8</i>	<i>997,4</i>	<i>41,6</i>	<i>206,9</i>	<i>229,0</i>	<i>815,8</i>	<i>200,8</i>
	72,8%	14,3%	24,1%	-1,8%	-	6,1%	26,0%	13,0%
Dépenses en Capital	166,8	322,3	513,3	12,8	-	141,0	329,1	78,4
	<i>218,8</i>	<i>93,3</i>	<i>372,8</i>	<i>3,8</i>	<i>52,2</i>	<i>101,4</i>	<i>626,0</i>	<i>58,5</i>
	-23,8%	245,5%	37,7%	242,4%	-	39,1%	-47,4%	34,0%
Solde Global	-90,1	-188,5	-164,4	-24,3	-	-135,4	-566,5	-122,0
	<i>-161,8</i>	<i>-87,4</i>	<i>-264,5</i>	<i>-14,6</i>	<i>-106,0</i>	<i>-103,1</i>	<i>-739,3</i>	<i>-79,5</i>
	-44,3%	115,6%	-37,9%	67,1%	-	31,3%	-23,4%	53,6%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du 1er trimestre 2023, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du 1er trimestre 2022. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

Source : CNPE/Commission de l'UEMOA

L'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union, indique une hausse des recettes qui a été la conséquence de la progression des recettes totales en Côte d'Ivoire (+622,8 mds, soit +42,0%), au Burkina Faso (+195,0 mds, soit +12,5%), au Sénégal (+88,1 mds, soit +12,5%), au Bénin (+57,5 mds, soit +17,1%), au Niger (+21,2 mds, soit +9,3%) et au Togo (+3,4 mds, soit +1,9%). Sur la même période, les

⁹ Les données du Mali du premier trimestre 2023 n'ont pas été transmises à la Commission. En conséquence, tous les commentaires de la présente section sur les finances publiques de l'Union portent sur la situation hors Mali.

recettes budgétaires totales, en revanche, se sont affichées en baisse en Guinée-Bissau (-1,1 mds, soit -3,4%).

Concernant les principales composantes des recettes, la hausse des recettes totales de l'Union, résulte de la dynamique de toutes les composantes. S'agissant des recettes fiscales, elles se sont affichées en hausse de 370,7 mds (+12,4%), par rapport au premier trimestre de l'année 2022. Cette évolution des recettes fiscales, au niveau régional, tient de l'amélioration de ces recettes en Côte d'Ivoire (+120,8 mds, soit +9,8%), au Burkina Faso (+86,8 mds, soit +20,2%), au Bénin (+69,0 mds, soit +23,6%), au Sénégal (+47,4 mds, soit +7,2%), au Niger (+26,7 mds, soit +12,6%), au Togo (+17,4 mds, soit +10,9%), et en Guinée-Bissau (+2,6 mds, soit +15,6%).

Quant aux recettes non fiscales, elles sont ressorties en hausse de 26,3 mds (+7,2%) en glissement annuel. Cette progression a été essentiellement impulsée par la hausse de ces recettes au Sénégal (+40,7 mds, soit +95,5%), en Côte d'Ivoire (+16,7 mds, soit +8,6%), au Burkina Faso (+5,4 mds, soit +14,9%). Dans le même temps, les recettes non fiscales se sont affichées en diminution au Togo (-14,4 mds, soit -70,8 %), au Bénin (-11,6 mds, soit -26,2%), au Niger (-6,9 mds, soit -53,2%) et en Guinée-Bissau (-3,7 mds, soit -25,9%).

■ Dépenses

Au premier trimestre 2023, les dépenses publiques totales de l'Union se sont inscrites en hausse de 827,9 mds, soit une augmentation de 17,0% en termes relatifs par rapport au même trimestre de l'année 2022. Cette dynamique des dépenses publiques régionales a été portée par les hausses relativement importantes enregistrées en Côte d'Ivoire (+522,7 mds, soit +29,9%) et au Burkina Faso (+296,0 mds, soit +52,8%). En revanche, seuls le Sénégal (-84,7 mds, soit -5,9 %) et le Bénin (-14,2 mds, soit -2,9) ont enregistré des baisses de leurs dépenses totales sur la période.

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales, selon leurs principales composantes, est due, aussi bien à la hausse des dépenses courantes (+762,0 mds) qu'à celle des dépenses en capital (+81,0 mds) de l'Union. Les dépenses courantes se sont globalement établies à 3 794,4 mds, soit une augmentation relative d'environ 25,1%, par rapport au premier trimestre de l'année 2022. Cette évolution des dépenses courantes au niveau de la région fait suite aux hausses constatées en Côte d'Ivoire (+239,9 mds, soit +24,1%), au Sénégal (+212,2 mds, soit +26,0%), au Bénin (+203,8 mds, soit +72,8%), au Burkina Faso (+67,0 mds, soit +14,3%), au Togo (+26,1 mds, soit +13,0%) et au Niger (+13,9 mds, soit +6,1%). Sur la période, la seule baisse de dépenses courantes observée au niveau des Etats membres, l'a été en Guinée-Bissau (-0,8 mds, soit -1,8%).

Concernant les dépenses en capital de l'Union, elles sont ressorties en hausse de 6,0% par rapport au premier trimestre de l'année précédente pour s'établir à 1563,7 mds. Cette évolution à la hausse des dépenses en capital est due à celles observées au Burkina Faso (+229,0 mds, soit +245,5%), en Côte d'Ivoire (+140,5 mds, soit +37,7%), au Niger (+39,6 mds, soit +39,1%), au Togo (+19,9 mds, soit +34,0%) et en Guinée

Bissau (+9,1 mds, soit +242,4%). Sur la période, des baisses de dépenses en capital ont été notées au Sénégal (-296,9 mds, soit -47,4%) et au Bénin (52,0 mds, soit -23,8%).

■ Solde budgétaire

Au terme du premier trimestre 2023, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union s'est améliorée de 159,0 mds, par rapport à la même période de l'année 2022, pour se situer à -1291,2 mds. Cette amélioration du déficit budgétaire de l'Union résulte principalement de la reprise des activités.

La diminution du déficit observée au niveau de l'Union a été essentiellement induite par la hausse des recettes totales. Du point de vue des Etats membres, l'amélioration du déficit budgétaire résulte principalement du niveau élevé des améliorations de la position budgétaire au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Bénin qui sont respectivement ressorties à 172,8 mds, 100,1 mds et 71,7 mds, par rapport à la situation du premier trimestre 2022, pour porter les soldes budgétaires de ces Etats membres à -566,5 mds, -164,4 mds et -90,1 mds respectivement, au premier trimestre 2022. En revanche, en glissement annuel, le solde budgétaire s'est dégradé de 101,1 mds au Burkina Faso. Sur la même période, il s'est établi à 42,5 mds au Togo et à 32,3 mds au Sénégal.

2.5. Situation monétaire

■ Masse monétaire

Au terme du premier trimestre de l'année 2023, la situation monétaire de l'Union indique une baisse de 477,8 mds, en termes absolus, correspondant, en variation trimestrielle, à une diminution de 1,1%, en termes relatifs. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la baisse de la masse monétaire dans certains Etats membres de l'Union.

En effet, par rapport au quatrième trimestre 2022, les disponibilités monétaires se sont affichées en baisse, au Burkina Faso (-338,2 mds, soit -5,9%), au Mali (-118,0 mds, soit -2,5%), en Côte d'Ivoire (-110,8 mds, soit -0,7%), au Bénin (-31,8 mds, soit -1,3%), au Niger (-29,0 mds, soit -1,6%) et en Guinée Bissau (-3,4 mds, soit -0,7%). Sur la même période, les seules hausses observées l'ont été au Sénégal (+107,2 mds, soit +1,2%) et au Togo (+46,1 mds, soit +1,8%).

■ Actifs extérieurs nets

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, il est observé une évolution à la baisse, d'un montant de 1 756,2 mds (soit -14,0%), par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les baisses enregistrées dans les actifs extérieurs nets de certains Etats membres, notamment, en Côte d'Ivoire (-743,7 mds, soit -19,1%), au Niger (-360,7 mds, soit -51,6%), au Burkina Faso (-314,3 mds, soit -15,9%), au Bénin (-229,7 mds, soit -10,7%), au Mali (-142,7 mds, soit -28,1%), au Togo (-43,0 mds, soit -4,0%) et en Guinée-Bissau (-27,8 mds, soit -10,3%). En revanche, sur la même période, la seule évolution à la hausse des actifs extérieurs nets a été relevée au Sénégal (+105,8 mds, soit +5,4%).

Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats de l'UEMOA

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Masse monétaire	2496,5	5378,7	16767,8	494,5	4665,1	1833,1	9073,2	2653,9
	2528,3	5716,9	16878,6	497,8	4783,1	1862,1	8966,0	2607,8
	-1,3%	-5,9%	-0,7%	-0,7%	-2,5%	-1,6%	1,2%	1,8%
Actifs Extérieurs Nets	1917,1	1657,7	3142,3	242,1	365,7	338,8	2066,1	1034,6
	2146,9	1972,1	3886,0	270,0	508,4	699,4	1960,3	1077,6
	-10,7%	-15,9%	-19,1%	-10,3%	-28,1%	-51,6%	5,4%	-4,0%
BCEAO	-448,0	-391,7	1676,4	152,2	-87,0	33,0	1097,9	-406,4
	-171,6	-624,1	2303,6	165,9	8,5	368,1	1100,7	-410,2
	161,1%	-37,2%	-27,2%	-8,3%	-1128,0%	-91,0%	-0,3%	-0,9%
Banques Commerciales	2365,1	2049,4	1465,9	90,0	452,7	305,7	968,2	1441,1
	2318,4	2596,2	1582,4	104,0	500,0	331,3	859,6	1487,8
	2,0%	-21,1%	-7,4%	-13,5%	-9,5%	-7,7%	12,6%	-3,1%
Créances sur les autres secteurs	2162,4	4112,3	10328,6	198,0	3674,9	1320,0	6207,7	1719,2
	2116,3	4114,5	9814,5	195,3	3746,0	1357,7	6136,4	1663,5
	2,2%	-0,1%	5,2%	1,4%	-1,9%	-2,8%	1,2%	3,3%
Créances nettes sur l'administration centrale	6,4	205,3	6138,6	102,9	1393,2	505,2	2690,9	225,0
	3,4	281,6	5894,6	90,9	1339,7	225,5	2811,7	184,3
	88,4%	-27,1%	4,1%	13,2%	4,0%	124,0%	-4,3%	22,1%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du premier trimestre 2023, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du quatrième trimestre 2022. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO

■ Créances sur les autres secteurs

Sur le premier trimestre de l'année 2023, les créances sur les autres secteurs se sont affichées, au niveau régional, en hausse de 578,8 mds, soit une augmentation de 2,0%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, c'est-à-dire hors administrations publiques, tient aux hausses enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union à savoir, en Côte d'Ivoire (+514,1 mds, soit +5,2%), au Sénégal (+71,3 mds, soit + 1,2%), au Togo (+55,6 mds, soit +3,3%), au Bénin (+46,0 mds, soit +2,2%), et en Guinée-Bissau (+ 2,8 mds, soit +1,4%). Sur la période considérée, ces hausses n'ont été que partiellement amorties par les baisses relevées au Mali (-71,2 mds, soit -1,9%), au Niger (-37,7 mds, soit -2,8%) et au Burkina Faso (-2,2 mds, soit -0,1%).

■ Créances nettes sur l'administration centrale

Au terme du premier trimestre de l'année 2023, il ressort que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 11 267,5 mds, contre 10 831,8 mds au trimestre précédent, soit une hausse absolue de 435,7 mds, correspondant à une dégradation relative de 4,0% de la position nette des administrations centrales auprès du secteur bancaire. Du point de vue des Etats membres, cette dégradation de ladite position résulte des augmentations des créances sur les administrations centrales relevées dans certains Etats membres de l'Union,

notamment, en Côte d'Ivoire (+244,0 mds, soit +4,1%), au Niger (+279,7 mds, soit +124,0%), au Mali (+53,5 mds, soit +4,0%), au Togo (+40,7 mds, soit +22,1%), en Guinée Bissau (+12,0 mds, soit +13,2%) et au Bénin (+3,0 mds, soit 88,4%). Sur la période, seuls le Sénégal (-120,9 mds, soit -4,3%) et le Burkina Faso (-76,3 mds, soit -27,1%) ont affiché des améliorations de leur position nette de l'administration centrale auprès du secteur bancaire.

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Mars 2023 – La réouverture de l'économie chinoise faisait craindre une hausse des prix des matières premières, notamment de l'énergie, dans un contexte d'inflation élevée. Ce n'est pas le cas jusqu'ici, la plupart des cours étant en baisse sur un an. La hausse des taux dans les économies développées ralentit l'activité, et pèse sur les exportations du géant asiatique.

Si l'économie mondiale comptait sur la Chine pour soutenir la croissance en 2023, c'est raté. A l'issue du deuxième trimestre, c'est même le contraire. *« La réouverture récente de la Chine n'a pas permis d'augmenter ses importations, en raison du ralentissement de l'économie mondiale qui a pesé sur la demande internationale et fait baisser les cours des matières premières »*, constatent les experts de *Fitch Ratings*.

Source : www.latribune.fr

Mars 2023 - Le taux d'inflation annuel au sein de la Zone euro a reculé pour le cinquième mois consécutif en mars, à 6,9% sur un an. Une nette baisse par rapport au chiffre de 8,5% atteint en février, mais qui ne saurait masquer des prix alimentaires toujours en hausse. De son côté, le taux de chômage est resté stable en février dans la Zone euro à 6,6% de la population active, toujours à son plus bas.

La tendance se confirme en Europe. Le taux d'inflation annuel au sein de la Zone euro (les vingt pays à avoir adopté la monnaie unique) a reculé en mars pour le cinquième mois consécutif, à 6,9% sur un an, après 8,5% en février, grâce à l'accalmie des prix de l'énergie, selon *Eurostat*. Des chiffres désormais bien loin du sommet atteint en octobre, à 10,6%, après un an et demi de hausse ininterrompue, accélérée par la guerre en Ukraine.

Source : www.latribune.fr

Février 2023 - La croissance des crédits accordés par les banques au secteur privé en Zone euro a de nouveau reculé en janvier, signe que le resserrement monétaire en cours pour dompter l'inflation produit les effets attendus, d'après la Banque centrale européenne. L'institution compte d'ailleurs poursuivre sa politique de relèvement des taux. Une hausse de 0,5 point de pourcentage est d'ores et déjà prévue en mars. D'autres pourraient suivre, si nécessaire, afin de ramener l'inflation à l'objectif de 2%, à atteindre *« coûte que coûte »* pour sa présidente Christine Lagarde.

Les prêts au secteur privé, ajustés de certaines opérations strictement financières, ont progressé de 4,9% sur un an. Soit le quatrième mois d'affilée en retrait, la décélération ayant commencé à partir du mois de novembre dernier, a indiqué la Banque centrale européenne (BCE), lundi 27 février. Signe que la politique de resserrement monétaire, menée par l'institution depuis juillet 2022 afin de contrer l'inflation, semble porter ses fruits. La BCE a relevé ses taux d'intérêt à cinq reprises pour un total de trois points de pourcentage, avec l'intention de poursuivre le mouvement en mars, voire au-delà.

Dans le détail, les prêts accordés aux entreprises ont ralenti leur progression en janvier à 6,1% sur un an, soit une baisse de 0,2 point de pourcentage sur un mois. Ce

recul concerne surtout les prêts octroyés pour financer des coûts d'exploitation renchériss par la crise énergétique.

La croissance des crédits accordés aux ménages a également ralenti de 0,2 point de pourcentage, à 3,6%, poursuivant un tassement observé depuis la mi-2022. Les prêts au logement en particulier, renchériss par la hausse des taux d'intérêt, reculent en volume de 0,8%.

Source : www.latribune.fr

Janvier 2023 - En Ukraine, les surfaces semées ont diminué et la récolte de céréales et d'oléagineux devrait encore baisser en 2023, pour atteindre « 53 millions de tonnes », contre 65 millions en 2022 et 106 millions en 2021. Si le pays ne peut les exporter, les prix pourraient augmenter et entraîner de lourdes difficultés pour les pays en voie de développement. Pour le moment, le mouvement de repli entamé en novembre se poursuit sur le marché des céréales, favorisé par l'abondance de blé russe et le retour des pluies en Amérique.

Source : www.latribune.fr

3.2. Pays de l'UEMOA

Mars 2023 – Togo - : Le Togo a bouclé, vendredi 24 mars, une nouvelle sortie sur le marché financier régional via une émission simultanée de Bons et Obligations Assimilables du Trésor (BAT et OAT). Objectif : mobiliser 40 milliards FCFA. Avec un taux de couverture estimé à 24%, le Trésor public a finalement mobilisé 8,5 milliards FCFA.

Source : www.228actu.com

Février 2023 – Togo - - Le Togo a bouclé, vendredi 24 février, une nouvelle sortie sur le marché financier régional. Initialement en quête de 35 milliards FCFA, le trésor s'est finalement contenté de 14 milliards FCFA.

Source : www.republiquetogolaise.com

Février 2023 – Côte d'Ivoire – Depuis le début de l'année, la Côte d'Ivoire est confrontée à une grave pénurie de fève de cacao, qui a affecté ses niveaux de production et ses exportations.

Source : financiafrik.com

Février 2023 – Niger – 98 milliards de la BAD pour fournir de l'électricité à 750.000 habitants. Le Niger veut accroître la production d'électricité de source renouvelable et améliorer l'accès des nigériens à une énergie durable.

Source : sikafinance.com

Janvier 2023 – Togo – Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) de 35 000 FCFA, en vigueur depuis 2012, connaît un relèvement au Togo à partir de ce dimanche 1^{er} janvier 2023. Le SMIG sera porté à 52 500 FCFA, soit une augmentation de 50%.

Source : www.republiquetogolaise.com

Conclusion

L'analyse des principaux signaux économiques montre que la conjoncture économique régionale du premier trimestre 2023 est plutôt bien orientée, malgré la persistance des poussées inflationnistes et les prévisions de ralentissement de la croissance mondiale pour l'année 2023.

Sur le premier trimestre 2023, les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union sont globalement ressortis en hausse.

Par ailleurs, le premier trimestre de l'année 2023, comme le précédent, est caractérisé par une accalmie au niveau de la pandémie du coronavirus dans la plupart des pays de la Zone UEMOA.

Cet environnement quelque peu marqué par les effets défavorables de la guerre en Ukraine a entraîné, après la hausse de la demande de matières premières, une hausse des cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union.

Au plan des prévisions, la bonne tenue des cours internationaux des matières premières pourrait être assurée pour cette année 2023, puisque la demande desdites matières premières pourrait progresser, mais les effets des tensions inflationnistes devraient atténuer les attentes.

Dans ces conditions, la croissance en Afrique subsaharienne pourrait s'améliorer, à condition que la crise ukrainienne trouve une issue prochainement et que les tensions inflationnistes ainsi que les mesures fiscales et budgétaires qu'elles impliquent de la part des Gouvernements ne pèsent pas trop lourdement sur les efforts d'investissement.

Sur la base des éléments précités, il est possible d'augurer un optimisme relatif pour la conjoncture des prochains trimestres de l'année 2023, sous réserve d'une gestion favorable des effets de la crise ukrainienne et de la situation sécuritaire et sociopolitique dans la sous-région.

ANNEXES

Evolution des exportations (en mds)

	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23
Bénin	141,0	159,9	144,8	120,1	176,7	185,5	117,8	80,0	176,8
Burkina Faso	751,1	708,5	617,7	728,8	791,4	780,8	521,3	748,4	688,7
Côte d'Ivoire	2 399,0	1 857,7	1 945,6	2 311,5	2 676,1	2 644,9	2 408,1	2 523,8	3 309,8
Guinée Bissau	2,1	33,5	62,3	21,2	33,5	51,1	50,0	23,0	9,1
Niger	64,7	97,7	71,5	95,9	93,6	47,4	46,7	76,2	128,9
Sénégal	644,5	593,9	587,3	671,9	727,1	744,6	793,8	743,8	818,8
Togo	119,9	147,0	146,6	161,6	153,7	129,1	140,9	178,3	211,8
UEMOA	4 122,4	3 598,1	3 575,8	4 111,0	4 652,1	4 583,6	4 078,7	4 373,3	5 344,0

Source : INS des Etats

Evolution des importations (en mds)

	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23
Bénin	428,3	421,9	428,3	435,6	532,2	543,0	615,5	607,4	572,0
Burkina Faso	555,0	621,6	639,9	796,0	769,5	877,5	925,6	949,3	843,9
Côte d'Ivoire	1 499,8	1 883,6	2 284,1	2 114,7	2 327,3	2 335,6	2 790,8	3 278,7	2 736,6
Guinée Bissau	35,0	38,1	31,7	30,0	35,0	32,7	28,5	35,5	35,1
Niger	361,1	374,3	366,3	380,7	516,3	510,7	494,5	835,7	653,4
Sénégal	955,2	1 213,8	1 238,2	1 377,3	1 312,0	1 578,8	1 657,5	1 953,9	1 562,9
Togo	314,3	338,4	359,1	368,3	422,4	496,3	511,2	508,1	447,6
UEMOA	4 112,9	4 891,9	5 347,6	5 502,6	5 914,7	6 374,7	7 023,5	8 168,6	6 851,6

Source : INS des Etats

Evolution trimestrielle du taux de couverture (en %)

	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23
Bénin	35,9	37,9	33,8	27,6	33,2	34,2	19,1	13,2	30,9
Burkina Faso	135,3	114,0	96,5	91,6	102,8	89,0	56,3	78,8	81,6
Côte d'Ivoire	160,0	98,6	85,2	109,3	115,0	113,2	86,3	77,0	120,9
Guinée Bissau	5,9	87,8	196,9	70,6	95,6	156,2	175,4	64,7	25,9
Niger	17,9	26,1	19,5	25,2	18,1	9,3	9,4	9,1	19,7
Sénégal	67,5	48,9	47,4	48,8	55,4	47,2	47,9	38,1	52,4
Togo	38,1	43,4	40,8	43,9	36,4	26,0	27,6	35,1	47,3
UEMOA	100,2	73,6	66,9	74,7	78,7	71,9	58,1	53,5	78,0

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS

Evolution trimestrielle du solde commercial (en mds FCFA)

	1T21	2T21	3T21	4T21	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23
Bénin	-251,5	-262,0	-283,5	-315,5	-355,5	-357,5	-497,7	-527,5	-395,2
Burkina Faso	196,1	86,8	-22,3	-67,1	21,9	-96,7	-404,4	-200,9	-155,1
Côte d'Ivoire	899,2	-25,9	-338,6	196,7	348,7	309,4	-382,7	-754,9	573,1
Guinée Bissau	-33,0	-4,7	30,7	-8,8	-1,5	18,4	21,5	-12,5	-26,0
Niger	-296,3	-276,7	-294,8	-284,8	-422,7	-463,3	-447,8	-759,6	-524,5
Sénégal	-310,7	-619,9	-650,9	-705,4	-584,8	-834,2	-863,6	-1210,1	-744,1
Togo	-194,4	-191,4	-212,5	-206,7	-268,7	-367,2	-370,3	-329,8	-235,8
UEMOA	9,5	-1293,7	-1771,8	-1391,7	-1262,6	-1791,1	-2944,8	-3795,3	-1507,6

Source : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des INS